

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 23 février 2010

L'An deux mille dix,
le 23 février novembre à vingt heures trente,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 février 2010 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Michel FOUGEROUSE, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE

Absent :

Christian PLANQUE

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été évoqués:

Demande de subvention (DGE) pour la voirie communale au Mont: Le Conseil Municipal décide de solliciter les services de la préfecture de la Haute-Loire afin d'obtenir une subvention pour les travaux de réfection de la voirie communale au Mont entre les Routes Départementales n°34 et 336.

Validation des nouveaux tarifs de l'eau potable pour la commune d'Alleyras: Avant d'aborder directement ce sujet, le Maire informe le Conseil Municipal que désormais l'alimentation en eau potable de la commune se fait depuis le réseau de Saugues.

Ensuite, conformément à la convention signée avec la commune d'Alleyras, le Conseil municipal décide de valider les nouveaux tarifs de l'eau potable pour 2010 qui s'appliqueront à cette dernière.

Choix du futur locataire-gérant pour « Les Fauvettes »: Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer les différents documents relatifs à la candidature du couple qui s'est présenté.

Attribution d'un appartement appartenant à la commune: Le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement situé au-dessus de l'Agence Postale Communale à Madame Michèle Pare qui en avait formulé le souhait pour un loyer mensuel total de 372 €.